



## **Lettre d'information du 26 juillet 2021 – Quelques nouvelles bagnolaises...**

### **Pause estivale**

- La lettre infos est en pause estivale à partir d'aujourd'hui. RDV lundi 30 août pour votre lettre infos bagnolaises hebdomadaire.
- La mairie sera fermée du 9 août au 22 août.
- L'agence postale communale sera fermée du 9 au 18 août. Réouverture jeudi 19 août à 15 heures aux [horaires habituels](#) et 6 jours sur 7.

Le conseil municipal souhaite à toutes et à tous un bel été !

### **Conseil municipal**

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 22 juillet.

Le compte-rendu et le procès-verbal seront diffusés prochainement sur [le site internet](#).

### **Ouverture d'une 4ème classe à l'école communale**

L'ouverture d'une 4ème classe à l'école à la rentrée a été confirmée par l'inspection académique. Les élèves vont être répartis en 4 classes en double niveau : PS/MS, GS/CP, CE1/CE2 et CM1/CM2.

La rentrée s'effectuera également en respectant les conditions sanitaires qui seront applicables au mois de septembre.

L'ensemble des équipes (pédagogique, municipale, technique) est mobilisé pour que l'année scolaire se passe au mieux.

## Chèques loisirs bagnolais 2021-2022

Le dispositif des chèques loisirs bagnolais est reconduit pour l'année 2021-2022. Il vise à favoriser la pratique locale d'activités culturelles et sportives pour les jeunes Bagnolaises et Bagnolais.

Conditions d'attribution du chèque loisirs bagnolais 2021-2022 :

- Être né·e en 2003 ou années suivantes, c'est-à-dire être âgé·e de 18 ans maximum
- Être domicilié·e sur la commune de Bagnols
- Pratiquer une activité sportive ou culturelle pour la saison 2021-2022 dans une association de la communauté de communes Beaujolais-Pierres Dorées

Toutes les informations sont sur [le site internet de la commune](#).

## Lutte contre l'ambrosie

Jeudi 22 juillet, un groupe d'une dizaine de personnes, élus, habitants et agents techniques, s'est réuni pour un temps d'information et de sensibilisation à la lutte contre l'ambrosie. Un tour aux alentours des bois de Chambonne et de la ZA des Bruyères a montré l'étendue de l'envahissement par cette plante.

La repérer et l'arracher sont des actions essentielles pour lutter. Une fois arrachée, il est conseillé de laisser la plante sur place car la déplacer participe à la diffusion de ses graines.

Il est prévu d'organiser une nouvelle rencontre à ce sujet fin août.

## Collecte des déchets en porte-à-porte

Si vous rencontrez des problèmes dans la collecte des déchets en porte-à-porte, nous vous invitons à les signaler en envoyant un e-mail en mairie : [secretariat@bagnols.net](mailto:secretariat@bagnols.net)

Nous vous demandons d'être le plus précis possible afin de faire remonter ces cas auprès de la CCBPD qui travaillera avec le prestataire pour les résoudre. Merci d'indiquer vos nom, prénom, adresse précise, jour et type de collecte (Ordures ménagères ? Emballages légers ?), description du problème, etc.

## Journées européennes du patrimoine 18 et 19 septembre 2021

A l'occasion des journées du patrimoine, l'association Mémoire et Patrimoine, la paroisse Saint-Vincent des Pierres Dorées et la mairie de Bagnols vont organiser un événement commun autour des vitraux de l'église Saint-Blaise et de la chapelle Saint-Roch. Plus d'informations à la rentrée !

### **Actions à destination des séniors**

**CAP Générations** propose aux séniors des ateliers Mémoire (stimuler sa mémoire en partageant un moment convivial) et un atelier Physique (renforcement musculaire doux, endurance, coordination). Informations auprès de Isabelle LECLERCQ, Tél : 04.72.54.48.76, [i.leclercq@capgenerations.org](mailto:i.leclercq@capgenerations.org) et sur [le site de Cap Générations](#).

**L'Aire aérée** propose des ateliers mobiles à Bagnols, Moiré et Theizé grâce au bus itinérant Bobinobus. Pour Bagnols, le Bobinobus stationne sur le parking du local associatif, derrière la salle des Deux Joseph. Informations sur le planning auprès de Nadia Guignier, Tél : 0683344958, [contact@laireaeree.org](mailto:contact@laireaeree.org) et sur [le site de L'aire aérée](#).

### **Aide départementale pour licence sportive des collégiens**

Le Département du Rhône propose cette année une aide à la licence sportive pour les enfants inscrits dans un collège du Rhône et dans un des clubs sportifs du département.

Il s'agit d'une aide de 20 euros sous forme de chèque sport. Elle est non cumulable avec le pass de l'État qui est attribué aux bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire.

À partir du 23 août, rendez-vous sur [rhone.fr](http://rhone.fr) pour inscrire votre enfant et bénéficier de ce nouveau dispositif, dans la limite des 5 000 premiers inscrits.